

A62 SAUVETAGE; LUTTE CONTRE L'INCENDIE (échelles E06C)

A62B DISPOSITIFS, APPAREILS OU PROCÉDÉS DE SAUVETAGE (soupapes spécialement conçues pour usage médical A61M 39/00; dispositifs, appareils ou procédés de sauvetage spécialement conçus pour le sauvetage en mer B63C 9/00; équipement de plongeurs B63C 11/00; spécialement conçus pour être utilisés en aéronautique, p.ex. parachutes, sièges éjectables, B64D; dispositifs de sauvetage particuliers aux mines E21F 11/00)

Schéma général**SAUVETAGE, p.ex. EN CAS D'INCENDIE**

Moyens de sauvetage ou de protection 1/00, 3/00, 5/00

Caissons respiratoires 31/00

Moyens de sauvetage pour personne en état de mort apparente 33/00

MASQUES OU APPAREILS RESPIRATOIRES INDIVIDUELS

Types 7/00, 18/00

Parties constitutives 9/00, 18/00

Cartouches, générateurs d'oxygène, filtres 19/00, 21/00, 23/00

Emmagasinement, essais 25/00, 27/00

VÊTEMENTS DE PROTECTION, CEINTURES DE SÉCURITÉ 17/00, 35/00

DISPOSITIFS COLLECTIFS POUR LA PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES OU POUR LA PROTECTION CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES

Conditionnement de l'air ou ventilation dans les enceintes closes 11/00, 13/00

Autres protections 15/00, 29/00

AUTRES MOYENS DE SAUVETAGE 37/00

Sauvetage hors des bâtiments ou similaire (en montagne ou sur les arbres A63B 27/00, A63B 29/00; hors des navires B63C)**1/00 Dispositifs pour faire descendre des personnes hors des bâtiments ou dans des situations analogues**

1/02 . faisant usage de cages, sacs ou dispositifs similaires de sauvetage (ascenseurs, escaliers ou trottoirs roulants B66B)

1/04 . . Eléments, p.ex. dispositifs d'attache

1/06 . à l'aide de dispositifs de descente à câble (cabestans, treuils B66D)

1/08 . . avec mécanisme de freinage pour treuils ou poulies

1/10 . . . à action mécanique

1/12 . . . à action hydraulique

1/14 . . avec freins coulissant le long du câble

1/16 . . Câbles ou courroies de sauvetage (ceintures de sécurité A62B 35/00; cordes d'alpinisme A63B 29/02; ceintures de sauvetage en mer B63C)

1/18 . . Autres éléments pour dispositifs de descente par câbles, p.ex. tendeurs pour câbles, dispositifs de lancement des câbles

1/20 . faisant usage de câbles lisses, perches lisses ou glissières, p.ex. manches, tubes rigides, gouttières, plaques glissantes

1/22 . faisant usage de dispositifs pour sauter, p.ex. toiles de sauvetage, matelas de sauvetage

3/00 Dispositifs ou éléments pour faciliter l'évacuation des bâtiments ou similaires, p.ex. boucliers de protection, écrans de protection; Dispositifs portatifs pour empêcher la fumée de pénétrer dans certaines parties du bâtiment (A62B 1/00 a priorité)**5/00 Autres moyens de sauvetage en cas d'incendie** (échelles E06C)

Appareils de réanimation; Masques à gaz, y compris les appareils respiratoires, p.ex. pour hautes altitudes, ou leurs masques; Dispositifs de protection contre les agents chimiques nocifs (composition des matériaux pour les revêtements protecteurs contre les agents chimiques nocifs A62D 5/00, pour les parties transparentes des appareils respiratoires A62D 7/00; composition des substances chimiques utilisées dans les appareils respiratoires A62D 9/00)

7/00 Appareils respiratoires (à usage médical A61M 16/00)

7/02 . à air ou oxygène comprimé

7/04 . . et avec valves commandées par les poumons

7/06 . à oxygène liquide

7/08 . contenant des compositions chimiques dégageant de l'oxygène

7/10 . avec des éléments filtrants

7/12 . avec tubulure d'accès d'air frais

7/14 . pour vol à haute altitude

9/00 Parties constitutives des appareils respiratoires (A62B 19/00, A62B 21/00, A62B 23/00 ont priorité) [4]

9/02 . Valves

9/04 . Raccords; Carcasses

9/06 . Embouchures; Pincettes pour le nez (pour usages médicaux A61M 15/00)

11/00 Dispositifs pour le reconditionnement de l'air respirable dans des enceintes closes (purification chimique, désinfection ou stérilisation de l'air A61L; dans les avions ou sous-marins, pour autant qu'ils influencent la construction du véhicule ou dépendent de cette construction respectivement B63B, B64D; conditionnement d'air en général F24F)

13/00 Dispositifs spéciaux pour la ventilation d'abris étanches aux gaz (ventilation en général F24F)

15/00 Installations, p.ex. avec appareils respiratoires distincts pour la protection contre les gaz délétères ou substances nocives (au point de vue construction E04H 9/00)

- 17/00 Vêtements de protection contre la chaleur, les agents chimiques nuisibles ou pour l'emploi à haute altitude** (vêtements de protection pour le travail ou le sport A41D 13/00; protection des yeux ou des oreilles A61F 9/00; composition des matériaux utilisés pour les vêtements de protection A62D 5/00; vêtements de sauvetage en mer B63C; vêtements de plongée B63C 11/02; combinaisons de vol B64D 10/00; vêtements spatiaux B64G 6/00; vêtements pare-balles F41H 1/02) [2]
- 17/04 . Masques
- 17/08 . Couvertures protectrices pour animaux
- 18/00 Masques ou casques respiratoires, p.ex. pour assurer une protection contre les agents chimiques ou pour l'emploi à hautes altitudes** (A62B 17/00 a priorité; masques d'anesthésie A61M 16/06)
- 18/02 . Masques (masques à gaz pour animaux A62B 18/06; masques pour soudeurs A61F 9/06)
- 18/04 . Casques à gaz
- 18/06 . Masques à gaz pour animaux
- 18/08 . Parties constitutives des casques ou masques à gaz, p.ex. fenêtres, sangles, transmetteurs de voix, dispositifs de signalisation (œilletons pour lunettes protectrices A61F 9/02; composition des matériaux pour les fenêtres ou autres parties transparentes A62D 7/00)
- 18/10 . . Valves
- 19/00 Cartouches à substances absorbantes pour appareils respiratoires**
- 19/02 . à agents oxydants
- 21/00 Dispositifs pour la production d'oxygène à partir de substances chimiques pour appareils respiratoires**
- 23/00 Filtres en vue de la protection des voies respiratoires** (filtres pour gaz en général B01D)
- 23/02 . pour appareils respiratoires
- 23/04 . pour abris étanches aux gaz
- 23/06 . Filtres nasaux
- 25/00 Dispositifs d'emmagasiner d'appareils respiratoires [4]**
- 27/00 Méthodes ou dispositifs pour l'essai des appareils respiratoires** (appareils d'essai d'étanchéité aux gaz en général G01M) [4]
- 29/00 Dispositifs pour rendre inoffensifs ou écarter les agents chimiques nuisibles** (appareils respiratoires A62B 7/00; portes, fenêtres, abris étanches aux gaz E06B)
- 31/00 Caissons ou cabines portables pour la protection des voies respiratoires, comprenant des dispositifs pour reconditionner l'air respirable ou pour la ventilation** (ventilation d'abris étanches aux gaz A62B 13/00; vêtements ou couvertures de protection A62B 17/00; locaux de traitement à usage médical A61G 10/00) [4]
- 33/00 Dispositifs pour permettre aux personnes en état de mort apparente de se sauver ou d'attirer l'attention; Appareils pour la respiration de personnes enterrées**
-
- 35/00 Ceintures ou harnais de sécurité; Equipements similaires pour limiter le déplacement du corps humain, notamment en cas de changement brusque de mouvement** (boucles A44B 11/00; accessoires pour meubles d'enfants A47D 15/00; sièges pour enfants B60N 2/24; ceintures ou harnais de sécurité dans les véhicules terrestres B60R 22/00; harnais pour parachutes B64D 17/30; harnachement dans les aéronefs B64D 25/06; fixations largables F16B) [4]
- 35/04 . comportant des dispositifs amortisseurs [4]
- 37/00 Dispositifs, appareils ou méthodes de sauvetage non couverts par les autres groupes de la présente sous-classe**